



COMITÉ DES ÉLÈVES  
FRANCOPHONES

# “Poursuivre l’implication des élèves à la construction d’une Organisation Représentative Communautaire”

*juillet 2022*



en collaboration avec le

PACTE **e**NSEIGNEMENT  
POUR UN **D**XCELLENCE

**Rédaction** : Hugo Prévot, Logan Verhoeven et Paulina Wolanska

**Relecture** : Équipe du CEF

**Mise en page** : Clara Magalhaes

**Visuels** : Story Set

**Comité des Élèves Francophones (ASBL)**

14, rue de la Borne 1080 Bruxelles - [www.lecef.org](http://www.lecef.org) - [info@lecef.org](mailto:info@lecef.org) -  
02/414.15.11 - RPM Bruxelles - BCE : 0811371841 - Compte bancaire : BE29979437175264

# TABLE DES MATIÈRES

4

INTRODUCTION  
& OBJECTIFS

6

MÉTHODE

8

LA GRATUITÉ  
D'ACCÈS  
À L'ENSEIGNEMENT

9

LE DOSSIER  
D'ACCOMPAGNEMENT  
DE L'ÉLÈVE

10

SCÉNARISATION

16

PUBLIC CIBLE

17

LES LIMITES

17

LES RÉSULTATS  
ATTENDUS

18

ANNEXES

# 1 & 2.

## INTRODUCTION ET OBJECTIFS



## L'INTRODUCTION

Dans la continuité des travaux menés dans le cadre du chantier 16 du Pacte lors de l'année scolaire 2018-2019, le Comité des Elèves Francophones implique les élèves du secondaire dans un travail d'opérationnalisation d'une organisation représentative des élèves au niveau communautaire.

Contrairement à ce qui a déjà pu être fait dans le passé, ce nouveau travail ne portera plus sur les aspects théoriques de la création d'une ORC mais bien sur sa mise en pratique. C'est pourquoi, afin d'éviter toute confusion entre les missions internes du CEF et les missions inhérentes au cadre participatif du Pacte, nous tenons à préciser le rôle que jouera l'ASBL dans ce travail. Cette dernière servira d'intermédiaire entre les élèves et l'Administration et tiendra en quelque sorte une position de "média" pour atteindre les jeunes.

## LES OBJECTIFS

Permettre des échanges, directs ou indirects, entre les élèves et le cabinet ministériel ou l'Administration dans l'idée d'alimenter la recherche sur la création d'une future Organisation Représentative Communautaire. Opérationnaliser avec des élèves des méthodes de travail qui permettront aux jeunes de demain de produire des avis à destination des politiques.

Adapter ces méthodes de travail à un système où il n'y aurait qu'une seule et unique organisation représentative des élèves au niveau de la FWB pour que celle-ci soit apte à prendre en compte et à exprimer la pluralité des idées, opinions et intérêts.



# 3. MÉTHODE

Pour atteindre ces objectifs, nous mettrons en place une méthode de travail dite qualitative. Dans un premier temps, nous tenterons d'obtenir un échantillon<sup>2</sup> représentatif de la population d'élèves en FWB, composé d'un certain nombre de jeunes qui prendront le rôle d'ambassadeurs et ambassadrices du projet. Cet échantillon sera invité à s'impliquer dans des mises en situation pour définir les méthodes les plus adéquates à mettre en place au sein de la future ORC afin que les élèves puissent émettre des avis pertinents à destination des instances politiques.

## 3.1. LES MISES EN SITUATION

Les jeunes veulent pouvoir donner leur avis sans filtre et pour ce faire, il faut éviter que leur avis soit transposé, traduit, interprété ou détourné... C'est pourquoi cet avis doit être transmis oralement. Ce constat, nous amène, pour imaginer les mises en situation, à aller vers le cadre de concertation habituel, à savoir, celui que nous connaissons dans notre cadre institutionnel.

Les mises en situation mettront les ambassadeurs et ambassadrices dans des conditions de travail qui se rapprocheront le plus possible de la réalité dans laquelle pourrait s'inscrire la future ORC, nous pourrons alors déterminer :

- » Quel est le processus idéal dans lequel il faut intégrer les élèves afin d'émettre un avis (ex: A quel moment faut-il les intégrer, lors de la note d'orientation ou lors du décret? Dans quel objectif les intègre-t-on à la concertation ? Combien de temps doit durer la concertation et comment la prépare-t-on ?)
- » Quels outils aident les élèves à développer un avis le plus rapidement et le plus pertinemment possible (ex: une circulaire ? des documents vulgarisés ? de l'aide d'un adulte ?)

<sup>2</sup> Via le dispositif développé au point 4. Public cible

### 3.1.1. Création et composition des groupes

Les ambassadeurs et ambassadrices seront au nombre de 12 et seront répartis aléatoirement dans 4 groupes de 3. Deux dates seront fixées, avec le cabinet, pour accorder une matinée ou une après-midi à chaque groupe. Ces moments permettront de mettre les groupes en situation de concertation.

Nous déterminerons avec précision le profil de tous.tes les jeunes qui participeront aux mises en situation. Lorsque nous analyserons les résultats de ces mises en situation, pour éviter que nos interprétations soient biaisées, nous tiendrons compte de toutes les caractéristiques et différences existantes qui subsistent au sein de notre échantillon. En effet, il est possible que des jeunes soient coutumiers ou sensibilisés, de part leur engagement personnel dans des associations ou mouvements, à la rédaction de document et/ou à des prises de positions. En comparaison à d'autres profils, il se peut donc que certains jeunes soient plus aptes à développer "un travail organisé".



## 3.2. LES DOCUMENTS À ANALYSER

Pour alimenter les moments de concertation cités ci-dessus, deux situations ont été imaginées. Les principales différences entre ces deux situations repose sur :

### 3.2.1. Les deux thématiques abordées

- La situation N°1 obligera les ambassadeurs et ambassadrices à remettre un avis sur la thématique de "la gratuité d'accès à l'enseignement".
- La situation N°2 obligera les ambassadeurs et ambassadrices à remettre un avis sur la thématique du "dossier d'accompagnement de l'élève" (DAccE).

### 3.2.2. Les différences de temporalité législative

- La situation N°1 (la gratuité) est abordée à travers "une note d'orientation", c'est-à-dire un texte préalable, qui se situe "avant le parcours légistique". Une note d'orientation concerne donc l'avenir d'un projet, d'une réforme. Elle permet de comprendre ce qu'on propose pour la suite.
- La situation N°2 (le DAccE) est abordée à travers un "avant projet de décret", un texte en cours d'adoption, qui se situe pendant le parcours légistique.

Demander aux élèves de remettre un avis sur des documents qui ne sont pas au même niveau d'avancée permettra d'analyser l'attitude des élèves lors des concertations face à des documents sensiblement différents. Deux groupes devront donc développer un avis sur la gratuité d'accès à l'enseignement (la note d'orientation), tandis que les deux autres groupes devront produire un avis sur le dossier d'accompagnement de l'élève (l'avant projet de décret).

# 4. LA GRATUITÉ D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT

Dans la situation N°1 (la note d'orientation), les ambassadeurs et ambassadrices devront remettre un avis sur la gratuité d'accès à l'enseignement. Cette thématique aborde les plafonds relatifs aux activités proposées par l'école, le nombre de voyages scolaires, etc. La note sera accompagnée par une série d'outils conçus par l'Administration et le CEF pour faciliter la lecture de cette dernière.

## 4.1. LES OUTILS DE LECTURE

Les outils qui aideront les ambassadeurs et ambassadrices à décrypter la note d'orientation, peuvent être classés en trois catégories:

### **A. Les outils de contextualisation - le passé**

1. Une synthèse de 6 pages portant sur l'avis N°3 du Pacte pour un enseignement d'excellence. Cette synthèse offre une vue d'ensemble sur ce qui a été imaginé au départ lorsque les politiques abordaient la réforme de l'enseignement, dans sa globalité, en 2015.

### **B. Les outils de constatation - le présent**

2. Des articles de presse en provenance de la RTBF, Le Soir, la DH, L'avenir et BX1. Ces articles abordent des réactions d'individus sur les réformes qui ont déjà été mises en place. Les élèves sont, dans leur quotidien, confronté-e-s à ces informations en provenance de différents média. Il est important de voir comment ils et elles se comportent face à des informations journalistiques (que vont-ils faire de ces articles ? Quelle considération vont-ils/elles leur donner?).

### **C. Les outils de clarification des enjeux - le futur**

3. La circulaire administrative 8170 - 30/06/2021 : "la gratuité en pratique". La circulaire explicite les enjeux, ce qui se joue.
4. Un résumé très bref d'une page portant sur l'état actuel de la gratuité dans l'enseignement en FWB, ce résumé explicite également les enjeux.
5. Un sondage et une analyse de données, tous deux fictifs, réalisés auprès des élèves du primaire et du secondaire en FWB, sur la thématique de la gratuité. Ce sondage aborde des points qui font débat et permet de visualiser les tendances<sup>3</sup> qui se dégagent au sein de la population par rapport à des enjeux précis.

<sup>3</sup> Ces tendances sont "fictives" mais inspirées de rapport quant à eux bien réels, tel que: les rapports précédents du CEF, les rapports de la ligue des familles, ...

# 5. LE DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉLÈVE

Dans la situation N°2 (le décret), les ambassadeurs et ambassadrices devront remettre un avis sur le dossier d'accompagnement de l'élève ("DAccE"). Cette thématique est relative à la création d'un outil numérique, évolutif et confidentiel consignait toutes les difficultés d'apprentissage rencontrées par l'élève durant sa scolarisation. Cet avant projet de décret sera accompagné d'une série d'outils conçus par l'administration et le CEF pour faciliter la lecture de ce dernier.

## 5.1. LES OUTILS DE LECTURE

Les outils qui aideront les ambassadeurs et ambassadrices à décrypter la note d'orientation, peuvent être classés en trois catégories:

### **A. Les outils de contextualisation - le passé**

1. Une synthèse de 6 pages portant sur l'avis N°3 du Pacte pour un enseignement d'excellence. Cette synthèse offre une vue d'ensemble sur ce qui a été imaginé au départ lorsque les politiques abordaient la réforme de l'enseignement, dans sa globalité, en 2015.

### **B. Les outils de constatation - le présent**

2. Des articles de presse où l'on prend connaissance des réactions d'individus qui "anticipent la suite". Les élèves sont, dans leur quotidien, confronté-e-s à ces informations en provenance de différents média. Il est important de voir comment ils et elles se comportent face à des informations journalistiques (que vont-ils faire de ces articles ? Quelle considération vont-ils/elles leur donner?).

### **C. Les outils de clarification des enjeux - le futur**

3. La note d'orientation sur le "DAccE".
4. Un résumé très bref d'une page portant sur l'état d'avancée actuel de la réforme DAccE dans l'enseignement en FWB.
5. Une interview fictive d'un parent ou d'un professeur qui donne son avis sur le projet "DAccE".

Par ailleurs, autant pour la situation N°1 que pour la N°2 :

- une personne de l'administration joue le rôle de personne source. Ce rôle ne pourra être "joué" que par un spécialiste de la thématique abordée. La personne source sera présente lors de la concertation et sera également disponible avant celle-ci, pour répondre aux questions de clarification des ambassadeurs et ambassadrices.
- une note synthétique d'une page sera transmise aux ambassadeurs et ambassadrices, en même temps que l'envoi des outils, pour replacer les outils dans leur temporalité respective et permettre aux participants de comprendre le cadre dans lequel les outils s'inscrivent.

# 6.

## LA SCÉNARISATION

Deux dates seront bloquées mi-septembre 2022 pour permettre aux ambassadeurs.rices (4 groupes en tout) de passer une des deux situations (Gratuité ou DAccE) :

		Groupes			
		A	B	C	D
Situation	Gratuité	Matin J1	Après-midi J1		
	DAccE			Matin J2	Après-midi J2

## 6.1 AVANT LA MISE EN SITUATION

Sept jours avant la mise en situation, les ambassadeurs et ambassadrices recevront par mail le document qui les concerne (soit la note d'orientation sur la "gratuité" soit le décret sur le "DAccE"). Ils pourront le lire et l'annoter. Pendant deux jours, les élèves ne recevront aucun autre mail, pour s'assurer qu'ils et elles aient eu le temps de lire pleinement le document.

Cinq jours avant la mise en situation, les cinq outils mentionnés correspondant à la thématique seront envoyés aux ambassadeurs et ambassadrices. Pour rappel, ces outils ont été développés pour aider les élèves à lire la note d'orientation et à émettre, lors de la concertation, l'avis le plus complet possible.

Pendant tout ce temps et jusqu'à deux jours avant la mise en situation, chaque élève sera libre de contacter la personne source par mail, pour lui poser des questions de clarification.

## 6.2. PENDANT LA MISE EN SITUATION

Comme expliqué plus haut, la remise de l'avis se fera de manière orale<sup>3</sup>. Pour que la situation de concertation se rapproche le plus possible d'une situation réelle, il a été imaginé que les jeunes rencontrent réellement la ministre ou un.e représentant.e du cabinet, lors d'une réunion organisée spécifiquement pour cette "expérience". En dehors de ces deux parties (les ambassadeurs et ambassadrices/le cabinet), nous retrouverons également :

- la personne source, qui fait partie de l'Administration, présente pour répondre aux questions de clarification
- une deuxième personne de l'Administration, présente pour rédiger le P.V. de la concertation

Il n'y aura pas d'autres intervenant.e.s, et ce malgré que ce soit normalement le cas en comité de concertation. Ce choix se justifie par le simple fait que nous voulons faciliter l'expérience et éviter l'apparition de rapport de force dû à la présence d'un trop grand nombre d'adultes.



<sup>4</sup> Voir point 3.1. Les mises en situation

## 6.3. APRÈS LA MISE EN SITUATION

Après le moment de concertation, nous organiserons différents moments de “retour sur expérience”. D’une part pour chercher à évaluer la pertinence du processus imaginé à travers les mises en situation, d’autre part pour évaluer la pertinence des outils de lecture.

### 6.3.1. Évaluation des outils de lecture

Tout de suite après la concertation, chaque participant sera invité à répondre individuellement à un court questionnaire visant à évaluer les différents outils de lecture :

#### Premier questionnaire

» *Échelle de Likert*, jugez l’utilité de chaque outil, de 1 “pas du tout utile” à 5 “tout à fait utile” et, développez par écrit votre réponse :

- La circulaire (gratuité)/ note d’orientation (D’AccE)
- La synthèse de l’avis N°3
- Le résumé, l’état des lieux
- Le sondage fictif (gratuité)/ l’interview fictive (D’AccE)
- Les articles de presse
- La mise à disposition d’une personne source avant la concertation
- La mise à disposition d’une personne source pendant la concertation

### 6.3.2. Évaluation du processus

Après cette courte échelle de Likert, un deuxième questionnaire sera proposé à chaque participant (toujours individuellement) pour évaluer le processus dans sa globalité.

#### Deuxième questionnaire<sup>4</sup>

Répondez aux questions suivantes :

#### 1. Tu as reçu le document principal (la note ou le décret) 7 jours avant la concertation. Tu aurais souhaité le recevoir...

- 15 jours avant la concertation
- 10 jours avant la concertation
- 7 jours avant la concertation, comme ça été le cas ici
- 3 jours avant la concertation
- La veille de la concertation
- Autres propositions ?
  - Justifie ta réponse

#### 2. Tu as reçu les outils de lecture 5 jours avant la concertation. Tu aurais souhaité les recevoir... (plusieurs réponses possibles)

- 13 jours avant la concertation
- 8 jours avant la concertation
- 5 jours avant la concertation, comme ça a été le cas ici
- La veille de la concertation
- Autres propositions ?
  - Justifie ta réponse

<sup>5</sup> Les questions sont susceptibles de changer jusqu’aux dernières réunions avec l’Administration et la COC et font donc ici, office d’exemple

### **3. Tu as reçu le document principal deux jours avant les outils de lecture...**

- Tu aurais aimé recevoir le document et les outils en même temps
- Tu as apprécié ce mode de fonctionnement
- Tu aurais aimé recevoir les outils encore plus tard, pour te concentrer plus que deux jours sur le document principal
- Tu penses que recevoir le document et les outils en même temps ou à des moments différents, ça n'a pas d'importance

### **4. La lecture du document et des outils t'a été proposée sur un support informatique (un écran) : cela t'a-t-il posé problème ?**

- Oui, j'aurais préféré les recevoir en format papier
- Oui (développe pourquoi)
- Non
- Suggestions à faire ?

### **5. Lors de la concertation, tu as disposé de X heures pour échanger avec le cabinet, était-ce suffisant pour exprimer complètement ton avis ?**

- De 1 "pas du tout suffisant" à 5 "tout à fait suffisant"
- Développe

### **6. Lors de la concertation avec le cabinet, vous étiez trois ambassadeurs.rices. Est-ce, selon toi, un nombre suffisant ?**

- Oui/non
- Développe

### **7. (En amont de la question 7) Est-ce que face à la posture du ministre/des adultes, tu t'es senti légitime ?**

- De 1 "pas du tout légitime" à 5 "tout à fait légitime"
- Développe

### **8. (En amont de la question 7) Te sentais-tu suffisamment à l'aise lors de la concertation ?**

- De 1 "pas du tout à l'aise" à 5 "tout à fait à l'aise"
- Développez

### **9. Selon toi, quelles sont les trois conditions les plus importantes pour que les élèves se sentent totalement à l'aise lors de la concertation ? (menu déroulant)**

- Avoir une personne source à disposition qui peut répondre à mes questions avant la concertation
- Avoir une personne source à disposition qui peut répondre à mes questions pendant la concertation
- Avoir des outils clairs qui me permettent de comprendre le document à lire
- Recevoir le plus tôt possible le document principal à lire
- Recevoir le plus tôt possible des outils qui me permettent de comprendre le document principal à lire
- Être avec d'autres ambassadeurs et ambassadrices bien préparés
- Avoir du temps pour préparer la concertation avec les autres ambassadeurs et ambassadrices avant le jour J
- Ne pas avoir trop d'adultes en face de moi lors de la concertation
- Avoir le maximum de documents possible qui permettent de contextualiser
- Ne pas avoir trop de documents à lire
- Développe

Questions ouvertes :

**10. Qu'est-ce que tu as le moins apprécié lors de cette mise en situation ?**

**11. Qu'est-ce que tu as le plus apprécié lors de cette mise en situation ?**

**12. Quelles sont les aménagements à faire pour qu'un élève plus jeune puisse participer à ce type de concertation ?**

Suite à ce deuxième questionnaire, nous laisserons les ambassadeurs et ambassadrices échanger en groupe de trois pour s'exprimer librement et en "popcorn"<sup>6</sup> sur l'expérience qu'ils et elles viennent de vivre. L'échange sera enregistré, retranscrit et analysé.

### **6.3.3. Retour sur le moment de concertation en petit groupe**

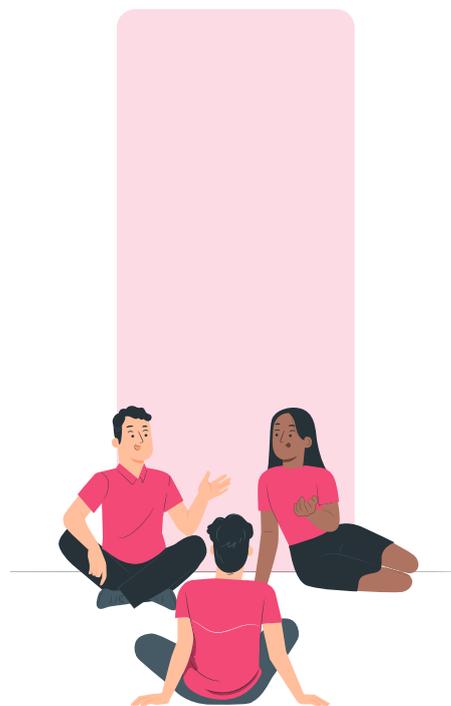
Quatre jours après la mise en situation, nous réunirons à nouveau les ambassadeurs et ambassadrices (en reprenant les quatre groupes de trois élèves) et nous leur remettrons, en fonction de la situation qu'ils ont passé, soit :

#### **Validation de la note d'orientation modifiée**

Pour la gratuité, une deuxième note d'orientation, comprenant (ou non) les remarques émises par les ambassadeurs et ambassadrices lors de la concertation et les modifications qu'elles entraînent. Les élèves pourront alors juger si cette nouvelle note leur convient.

#### **Validation du procès verbal**

Pour le DAccE, un P.V. de la réunion rédigé par l'administration et reprenant tous les échanges entre les différentes parties et reprenant donc l'avis développé par les ambassadeurs et ambassadrices lors de la concertation. Les élèves pourront affirmer ou infirmer que le P.V. reflète bien ce qu'ils ont voulu exprimer.

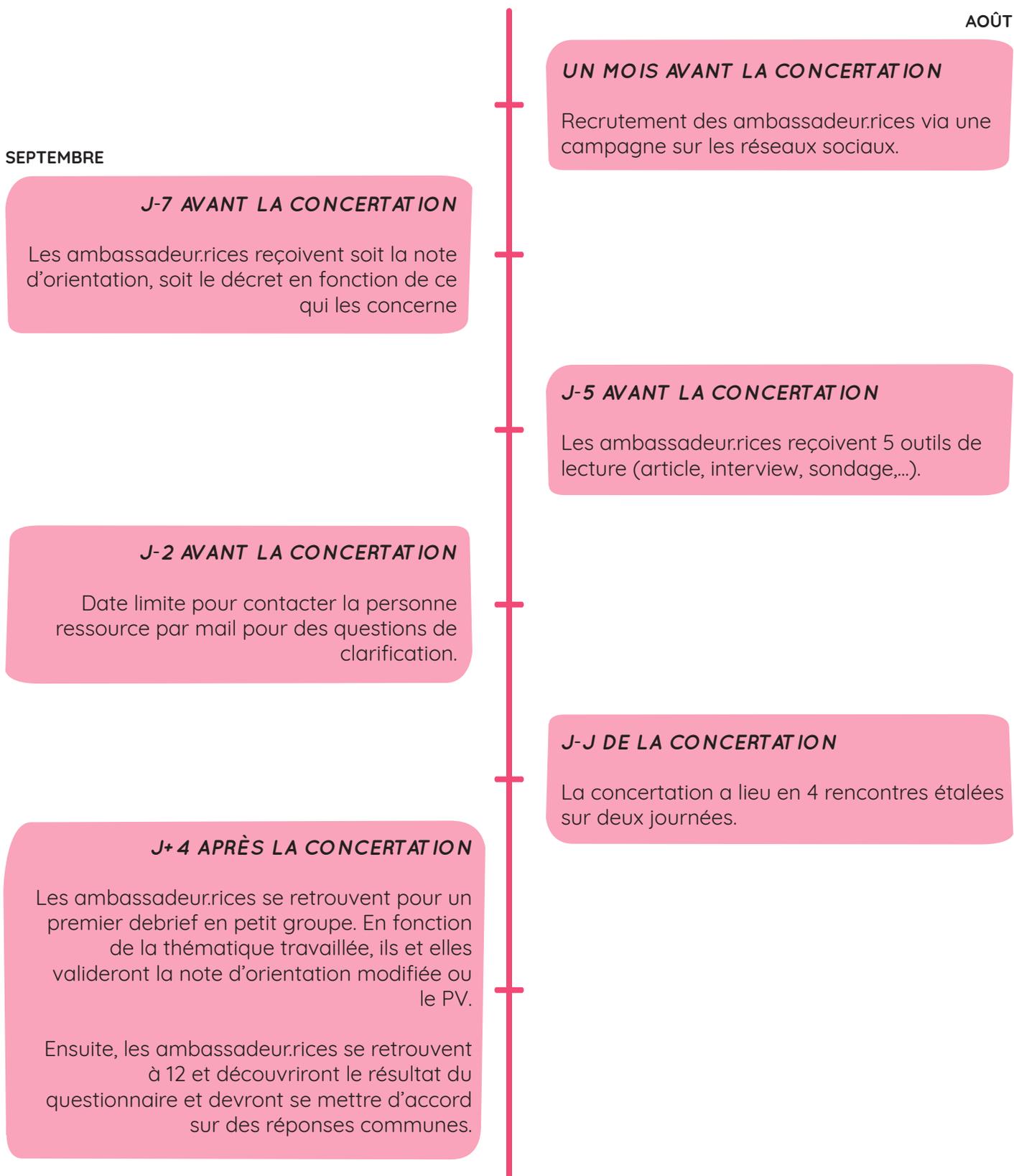


### **6.3.4. Présentation des résultats et mise en commun en grand groupe**

Par après, nous réunirons les 12 ambassadeurs et ambassadrices des 4 groupes ayant passé les mises en situation (peu importe qu'ils aient eu la situation N°1 ou 2) et nous leur présenterons les résultats des questionnaires. Ils pourront réagir lors de la présentation de chaque résultat. Ils pourront également échanger entre eux sur les facilités/difficultés rencontrées lors de la mise en situation. Finalement, les ambassadeurs et ambassadrices pourront prioriser une nouvelle fois chaque point abordé à travers les deux questionnaires et essayer de se mettre d'accord sur des réponses communes.

<sup>6</sup> La technique du popcorn consiste à laisser la parole venir de façon aléatoire parmi les participants qui souhaite exprimer des choses.

### 6.3. LIGNE DU TEMPS DE LA SCÉNARISATION





# PUBLIC CIBLE

Notre public cible est composé d'élèves de la fédération Wallonie-Bruxelles âgé-e-s de 11 à 22 ans. Afin de garantir la représentativité des idées, des points de vue et donc des réalités des jeunes, l'échantillon sera composé d'un panel d'élèves varié. Nous veillerons à obtenir une saturation de l'information pour s'assurer que l'émergence d'avis nouveaux ou divergents ne soient plus possible.

Nous voulons obtenir un échantillon identique à la clé de répartition en FWB, à savoir une répartition homogène au sein des :

- » Genres : 50% homme - 50% femme
- » Réseaux : 5 élèves du libres confessionnels, 1 élève du libre non confessionnel, 3 élèves de Wallonie Bruxelles Enseignement, 2 élèves de l'officiel subventionné et 1 élève de la COCOF<sup>5</sup>.
- » Filières : 6 élèves du général, 1 élève de technique de transition, 2 élèves de technique de qualification, 2 élèves de professionnels et un élève de CEFA<sup>6</sup>.
- » Provinces : 3 élèves de Bruxelles, 3 élèves du Hainaut, 3 élèves de Liège, 1 élève du Luxembourg, 1 élève de Namur et 1 élève du Brabant-Wallon<sup>7</sup>.
- » ISE : 3 élèves de chaque quartile
- » Âges : 5 élèves de 11 à 14, 5 élèves de 15 à 18 ans et 2 élèves de 19 à 22 ans.
- » Types : des élèves de l'ordinaire et du spécialisé (des élèves qui sont en obligation scolaire).

Afin de composer cet échantillon, une campagne de recrutement d'élèves sera réalisée en février et en mars 2022. Nous diffuserons l'appel auprès des écoles et au sein de plusieurs organismes du secteur jeunesse tels que: les aides en milieu ouvert (AMO), les maisons de jeunes (MJ), etc. Nous veillerons à insérer dans les processus de consultation, des jeunes qui ne sont plus (ou temporairement plus) dans un parcours scolaire classique (déscolarisé-e-s, en décrochage scolaire).

Pour se faire, nous contacterons les services d'accrochage scolaire (SAS) avec qui nous avons déjà eu l'occasion de travailler, notamment dans le cadre participatif du Pacte 2020-2021. Nous n'hésiterons également pas à passer par notre réseau d'enseignant-es partenaires du CEF et par les élèves qui sont déjà membres effectifs-ves et adhérent-e-s du CEF (ces deux options, nous permettent de toucher celles et ceux qui n'ont pas accès à internet ou aux réseaux sociaux) . La méthode employée pour cet appel sera le mailing et la publication de post sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram).

Bien que nous estimons nécessaire et utile l'implication des élèves du fondamental, les caractéristiques de ce niveau d'enseignement ne nous permettent pas d'envisager leur participation à ce stade du projet. Nous solliciterons la participation de ces élèves au moment le plus opportun.

<sup>5</sup> Clé de répartition des élèves en fonction des réseaux en FWB: 61% LC et LNC, 23% WBE, 15,5% Officiel Subventionné

<sup>6</sup> Clé de répartition des élèves au sein des filières en FWB: 64% général, 5% TT, 16% TQ, 13% Pro, 3% CEFA

<sup>7</sup> Clé de répartition des élèves en fonction des provinces en FWB: 22,5% BX, 8,4% BW, 29,1% Hainaut, 21,7% Liège, 7% Luxembourg et 11,3% Namur

# 8. LES RÉSULTATS ATTENTUS

A la fin de l'expérience, nous espérons pouvoir :

- Déterminer les meilleures conditions pour faire intervenir les élèves dans un processus de concertation, que ce soit avant le parcours légistique (note d'orientation) ou pendant le parcours légistique (décret).
- Identifier comment est-ce qu'il faut faire intervenir les élèves dans la concertation: est-ce qu'une réunion avec le cabinet est un dispositif adapté ? Combien de temps doivent durer ces réunions ? Est-ce que la présence de trois élèves pour une réunion avec le cabinet est le choix le plus optimal ?
- Identifier, développer et améliorer les supports qui facilitent la lecture des documents officiels pour les élèves: circulaire, vulgarisation, présentation, ...
- Poser le cadre nécessaire pour assurer la faisabilité de l'ORC

# 9. LES LIMITES

A la fin de l'expérience, nous espérons pouvoir :

- Déterminer les meilleures conditions pour faire intervenir les élèves dans un processus de concertation, que ce soit avant le parcours légistique (note d'orientation) ou pendant le parcours légistique (décret).
- Identifier comment est-ce qu'il faut faire intervenir les élèves dans la concertation: est-ce qu'une réunion avec le cabinet est un dispositif adapté ? Combien de temps doivent durer ces réunions ? Est-ce que la présence de trois élèves pour une réunion avec le cabinet est le choix le plus optimal ?
- Identifier, développer et améliorer les supports qui facilitent la lecture des documents officiels pour les élèves: circulaire, vulgarisation, présentation, ...
- Poser le cadre nécessaire pour assurer la faisabilité de l'ORC

# 10.

# ANNEXES

1. Note synthétique des 5 outils
2. Outil 1 : Circulaire gratuité  
Outil 1 - bis : Note d'orientation sur le DAccE
3. Outil 2 : Synthèse sur l'avis n°3 du Pacte
4. Outil 3 : Court résumé sur la gratuité  
Outil 3 - bis : Court résumé sur le DAccE
5. Outil 4 : Articles de presse sur la gratuité  
Outil 4 - bis : Articles de presse sur le DAccE
6. Outil 5 : Résultats fictifs à un sondage sur la gratuité  
Outil 5 - bis : Interview fictives d'un prof ou d'un parent sur le DAccE

Le CEF est membre de



Le CEF est une organisation de jeunesse agréée et soutenue par la

